



**RENCONTRE**  
Le dessinateur  
Luz a dédié  
hier sa BD  
*Testosterror*  
à Clermont  
**PAGE DER**



**RUGBY**  
L'Afrique du Sud  
renverse  
les Anglais et  
affrontera les All  
Blacks en finale  
**PAGES SPORTS**

**VINIFRANCE**  
ISSOIRE  
HALLE AUX GRAINS  
28 & 29  
OCT. 2023

Une invitation gratuite à télécharger avec le code promo, rendez-vous sur [issoire.salon-vinifrance.fr](http://issoire.salon-vinifrance.fr)  
**23ISS63PQR**  
événements Ville d'Issoire  
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

lamontagne.fr

# LA MONTAGNE

+ Diverto  
+ femina

CentreFrance dimanche

PUY-DE-DÔME

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023 - 2,00 €



## Ces espèces qui nous envahissent

Les espèces invasives prolifèrent. En Auvergne, on parle de poissons, plantes ou insectes que l'on peine à « gérer »...  
**Pages 2 et 3**

**PROPOS D'UN JOUR**  
Une image vaut tous les mots. Il y a quelques jours, à Taïwan, tous les invités au mariage d'Iris Hsueh et son compagnon, prévu en janvier prochain, ont reçu un faire-part un peu spécial sur lequel le couple pose devant une montagne d'ordures. Militante de Greenpeace, la jeune femme de 33 ans en a profité pour demander à tous les invités d'apporter leur propre récipient pour ramener les restes alimentaires lors du repas de mariage. Une opération gagnante puisque la médiatisation de cette photo a permis de sensibiliser tous les Taïwanais à leur production de déchets dans la vie quotidienne.

**ROYAT RECHERCHE VOLONTAIRES**

**CURE THERMALE GRATUITE À ROYAT :**

- Vous avez entre 18 et 80 ans ?
- Vous avez eu un ulcère de jambe veineux (c'est-à-dire une plaie au niveau des jambes liée à une mauvaise circulation du sang) qui est aujourd'hui cicatrisé ?
- Nous recherchons des hommes et des femmes pour participer à une étude aux Thermes de Royat !
- Vous êtes intéressé(e), répondez à un rapide questionnaire en ligne de pré-sélection : <https://etude-royat.com/>
- Vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone suivant : 03 80 68 05 05

[etude-royat.com](http://etude-royat.com)  
03 80 68 05 05

**LA FERME AUX FLEURS**  
1<sup>er</sup> producteur de chrysanthèmes de la région  
Pépinière sur 3.000 m<sup>2</sup>

Flours et Plantes d'Auvergne

Ouvert 7 jours sur 7 (dimanche et jours fériés) de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h  
RN 9, entre Aigueperse et Gannat. Tél. 04 73 63 70 98

**PRODUCTEUR - JARDINERIE - ANIMALERIE**

ld

# Faut-il redouter les espèces invasives ?

## Puy-de-Dôme

Les experts internationaux viennent de livrer leur rapport sur la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans le monde. Le changement climatique favorise souvent leur développement sur des nouveaux territoires, devenant de plus en plus propices à leur installation. En Auvergne, on parle de poissons, plantes, invertébrés ou insectes que l'on peine à « gérer ».

Anne Bourges  
anne.bourges@centrefrance.com

**L**a plateforme inter-gouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IP-BES) identifie « l'introduction d'espèces exotiques envahissantes comme l'un des cinq grands types de pressions humaines comme causes principales de la dégradation de la biodiversité ».

**1 De quoi parle-t-on ?** Son rapport, rendu cet automne, rappelle que les espèces exotiques envahissantes (EEE) « contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale. Elles peuvent concurrencer les espèces indigènes pour les ressources, être prédatrices de ces espèces ou même parfois leur transmettre des maladies. Elles peuvent également modifier les habitats naturels en altérant les paramètres physiques et/ou chimiques ».

Le ministère de la Transition écologique précise que leur nombre a augmenté d'au moins 76 % ces trente-cinq dernières années en Europe ! La lutte reste l'un des piliers du maintien de la biodiversité dans le monde.

La COP15 l'a d'ailleurs inscrite dans un cadre stratégique mondial à décliner partout. Elle fixe cet objectif : « Réduire de 50 % l'introduction des EEE ».

**2 Combien en Auvergne ?** Tous les milieux (terrestres, aquatiques et marins) et tous les territoires sont concernés. Frédéric Caray, conseiller en environnement à la Fredon Auvergne-Rhône-Alpes, et Sylvie Martinant, animatrice du réseau EEE au Conservatoire des espaces naturels (CEN) Auvergne, citent sans effort des espèces bien installées, dans une concurrence plus ou moins connue avec les autochtones. Et des impacts sanitaires possibles.

Il n'existe aucun recensement régional précis, sauf pour les végétaux, grâce au travail des conservatoires botaniques du Massif Central et des Alpes. Résultat de leur inventaire en Auvergne-Rhône-Alpes : presque 400 espèces exotiques dénombrées, dont une centaine considérées comme envahissantes qui n'ont, heureusement, pas toutes l'impact sanitaire de la redoutable ambrosie à feuilles d'armoise.

**3 Toutes les espèces exotiques bien acclimatées ne sont pas invasives.** « Toutes les espèces introduites ne sont pas envahissantes. On estime que seulement une espèce exotique sur mille le devient, que cent se

développent sans le devenir, que dix se révèlent envahissantes et qu'une espèce seulement le sera avec impact socio-économique », explique Mathieu Leroux, chef du service conservation et gestion de sites naturels de la LPO à la délégation territoriale Auvergne.

Le processus invasif schématique se pose en quatre étapes. 1. L'introduction (l'espèce arrive sur le territoire). 2. L'acclimatation (elle survit sur son nouveau territoire). 3. La naturalisation (elle se reproduit sur son nouveau territoire). 4. L'expansion (l'espèce colonise le territoire et s'étend, au détriment d'espèces locales qu'elle va supplanter, voire totalement éradiquer).

**4 La question du climat rebat les cartes.** La gestion de ces EEE amène des réévaluations constantes. En cas d'impact sur la santé humaine ou animale, ou de menace avérée pour la biodiversité locale, les modalités d'action sont édictées : surveillance, éradication, gestion obligatoire de ces EEE si elles sont déjà trop installées pour être éliminées.

En revanche, l'accélération sans précédent du réchauffement climatique et l'assèchement des milieux ouvrent de nouvelles pistes de réflexion.

Puisque des espèces autochtones peinent à s'adapter naturellement et puisqu'elles pour-



raient être condamnées même sans concurrence, pourquoi ne pas tirer parti de celles qui s'installent avec succès ? En Auvergne, le dépérissement est déjà une réalité documentée pour des peuplements forestiers affaiblis, parasités ou confrontés à une trop forte pression. Or, des espèces exotiques, pionnières et peu exigeantes trouvent leur place dans ces milieux fragilisés.

**5 Les accueillir ?** « Dans le cadre des plans de gestion, nous ne sommes plus sur des objectifs d'éradication pour protéger les espèces autochtones, mais sur la préservation d'habitats naturels moins sensibles à l'arri-

vée des espèces invasives ou au contraire qui sachent les accueillir », explique Mathieu Leroux. « On a voulu jouer et l'on a introduit des espèces exotiques : et alors ? Une fois qu'elles sont présentes et bien installées, faisons avec pour préserver la dynamique des écosystèmes ! »

Il prône une prise en compte adaptée en fonction de l'impact local. Exemple dans l'un des derniers marais relictuel de Clermont métropole, celui de Lambre, géré en espace naturel sensible (ENS) par la LPO, à Gerzat. Le ragondin, introduit volontairement pour l'exploitation de sa fourrure, y a trouvé sa pla-

## Vous prendrez bien des fourmis comme animal de compagnie...

Regarder pondre les reines et grandir une fourmière derrière des parois vitrées, c'est plutôt tendance.

Les salons dédiés à l'échange de fourmis se multiplient. Trois clics sur internet pour se faire livrer de quoi démarrer si l'on n'a pas trouvé en magasin le kit et les fourmis. « Ça ne coûte pas cher et quand les garçons s'en lasseront, il suffira de les relâcher », explique une mère qui sort d'un espace dédié aux nouveaux animaux de compagnie.

Si simple que ça ? Toutes les fourmis ne sont pas aussi anecdotiques que la *Myrmica rubra*, notre fourmi rouge.

Sur internet, les propositions fleurissent pour les *Crematogaster scutellaris* décrites comme des « petites fourmis fascinantes et opportunistes ». L'éleveur vante leur « rôle au jardin dans la régulation des insectes ». Il oublie de préciser son aire naturelle de répartition méditerranéenne et au sud de la Loire. Introduite dans un jardin auvergnat, elle risque de former de grosses colonies qui élèveront des pucerons et qui auront tendance à prendre le dessus sur les autres.

On a aussi trouvé sous étiquette « production bio » et livrable rapidement en France métropo-

litaine la fourmi champignoniste, ou fourmi manioc : naturellement absente du territoire européen puisque son aire de répartition est sud-américaine et caribéenne.

Idem pour la fourmi « balle de fusil » (bullet ant en anglais). Celle-ci trouve son public, avec ce genre de description : « Petite mais redoutable ! ». Originaire des forêts tropicales américaines, elle doit son nom et sa réputation à sa terrible piqûre.

Sur les réseaux, c'est plus souvent *Messor barbarus* ou fourmi moissonneuse, plutôt présente en Europe du Sud et en Afrique du Nord, qui s'affiche. Trouvé

sur un blog, le récit d'un Auvergnat : « Elles étaient une vingtaine lorsque je les avais reçues, elles étaient montées à une quarantaine d'ouvrières en deux mois. » Il a fini par toutes les perdre. « Mortes de froid. »

### Fourmi de feu, redoutable et à nos portes

Pour l'instant, aucune des espèces thermophiles qui ont la cote ne semble en mesure de s'adapter jusqu'à figurer sur la liste des espèces invasives ou susceptibles de l'être. Mais une indésirable s'est déjà invitée.

Dans le sud de la France, la *Wasmannia auropunctata*, ou fourmi électrique, fait trembler

les autorités sanitaires. Sa piqûre est extrêmement douloureuse et peut entraîner des complications. Envahissante, repérée à Toulon, elle aurait été importée avec la terre de plantes ornementales. La préfecture du Var appelle aux signalements : « Cette petite fourmi jaune orangé d'environ 1,5 mm est l'une des trois fourmis les plus envahissantes du monde [...]. Elle est très préoccupante pour la biodiversité locale varoise ».

Elle forme des supercolonies de plusieurs nids et chasse toutes les autres espèces. Et dans l'adversité, elle est capable de se reproduire par clonage ! ■

# PREMIERS DEGRÉS



**CONCURRENCE.** L'ailante est l'une de ces nouvelles plantes qui inquiètent Frédéric Caray, conseiller en environnement à la Fredon. On la trouve même dans le béton urbain de Clermont. Elle tolère les polluants mais réagit très fortement aux blessures par multiplication végétative. Difficile d'épuiser ses réserves même en répétant les coupes. PHOTO RICHARD BRUNEL

ce auprès d'orchidées remarquables. « Localement, il ne pose pas de problème, en revanche, il fait des dégâts dans les cultures voisines où nous avons des accords avec les piégeurs pour sa régulation... On considère qu'une espèce est envahissante parce qu'elle a des impacts sur l'activité humaine. »

De même, si l'on considère que la guerre est perdue contre la progression de la renouée du Japon : « Pourquoi ne pas réfléchir à l'utiliser en substitut fourrager ? Au Japon, elle est totalement consommée par le bétail, donc gérée. En France, des chèvres la régulent déjà et l'industrie pharmaceutique s'intéresse

à ses principes actifs ». Autre exemple avec le séneçon du Cap, une autre EEE apparue sur les coteaux secs du puy d'Anzels (Cournon). « On connaît son potentiel invasif. On a vu un pied juste à côté d'une espèce rare, on l'a supprimé. » Mais ailleurs on choisit juste de gérer.

**6** **Que faire des déchets ?** Les EEE font peser une menace sur la diversité biologique locale et sur la diversité génétique en raison des possibilités d'hybridations. Les politiques de gestion sont actées. Mais que faire des déchets issus de leur gestion ?

La Dreal vient de confier au CEN la déclinaison régionale de

sa feuille de route 2023-2030. Outre l'appui aux gestionnaires contre les espèces émergentes et l'accompagnement de la lutte contre celles qui sont déjà installées, c'est désormais la question des filières de prise en charge des déchets qui doit être posée. Coupées en période de germination ou pollinisation, les EEE peuvent par exemple contaminer de nouveaux sites. Or, ce sont des déchets verts que l'on imagine difficilement transportés et enfouis en sacs plastique.

Faire un état des lieux et identifier les filières de gestion des EEE, c'est le chantier à engager dès 2024. ■

## OU EN SONT-ELLES EN AUVERGNE ?

### Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante (EEE) ?

L'Office français de la biodiversité (OFB) les définit ainsi : « Certains animaux ou végétaux dont leur introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, et leur propagation sur un territoire en dehors de leur aire de répartition naturelle représentent une menace pour les écosystèmes ». La France métropolitaine recense actuellement 94 EEE réglementées (interdiction d'introduction, vente, achat, utilisation, transport, etc.). Il y en a plus encore si l'on ajoute les listes liées à l'impact sanitaire ou économique. Elles font l'objet de mesures spécifiques : prévention, surveillance, détection précoce et réaction rapide, éradication ciblée, etc.

### En Auvergne

Frelon asiatique, ragondin, tortue de Floride, ambroisie... Les espèces exotiques ayant fait leur niche en Auvergne peuvent concurrencer des espèces autochtones (la tortue cistude par exemple) ou rester discrètes pendant des années avant d'interpeller (comme le raton laveur dont la présence s'impose dans le Puy-de-Dôme sans le cortège de doléances qui l'accompagne dans le Sud-Ouest). On surveille aussi la grenouille taureau, pas encore repérée ici, mais qui pose déjà de sérieux problèmes de compétition alimentaire en Dordogne et Gironde. Idem pour les plathelminthes, ces gros vers plats qui apparaissent en France depuis vingt ans. Arrivés dans les terreaux importés, ils sont peut-être déjà dans les sols auvergnats. Ils sécrètent des toxines qui appauvrissent la biodiversité des sols et prèdatent nos lombrics.

### Ambroisie, renouée, jussie, ailante, datura

L'éradication de la jussie rampante, de l'ambroisie et autre renouée asiatique n'est plus envisageable. Exemple avec la renouée asiatique qui possède un système végétatif très performant (feuillage couvrant, émission de toxines dans le sol). Présente sur tous les cours d'eau majeurs du Puy-de-Dôme et de l'Allier, elle prend rapidement le dessus sur la végétation autochtone. On surveille désormais aussi l'ailante glanduleux, un petit arbre probablement arrivé de Taiwan dont les feuilles ressemblent à celles du frêne. Son peu d'exigences et sa capacité à supplanter les espèces autochtones le classent parmi les nouvelles espèces préoccupantes pour l'Europe, des bords de cours d'eau jusqu'aux centres-villes. Frédéric Caray, à la Fredon, s'inquiète aussi de la progression du séneçon du Cap (arrivé dans la laine des moutons). Dans le fourrage sec, il est toxique pour le bétail. Dans le collimateur, aussi, le datura, « plante ornementale que l'on se donne entre voisins, qui a un caractère pionnier et toxique ».

### Dans nos rivières

Trois écrevisses importées d'Amérique ont pris le dessus sur les écrevisses à pattes blanches autochtones. Elles résistent encore dans quelques cours d'eau, mais leurs populations disparaissent les unes après les autres, à la fois à cause de la concurrence alimentaire et d'un parasite introduit par les Américaines. On redoute aussi un tout petit poisson arrivé d'Asie, qui se répand à la faveur de rempoissonnements : le pseudorasbora parva. Il a été observé pour la première fois dans le Puy-de-Dôme il y a dix ou quinze ans. À la fédération de pêche, Luc Bortoli explique qu'il est porteur sain d'un parasite qui a pu provoquer l'effondrement de 80 % de la biomasse de certains plans d'eau en France.



### Pour en apprendre plus

Observatoire régional de la biodiversité ([www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr](http://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr)); centre de ressource de l'ORB ([www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/agir-en-region/eee](http://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/agir-en-region/eee)); Atlas de la biodiversité ([atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr](http://atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr)); Centre de ressources (espèces exotiques envahissantes) ([especes-exotiques-envahissantes.fr/base-dinformation](http://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-dinformation)).

## La chasse au moustique tigre est ouverte partout

Si vous pensez l'avoir vu cet été, c'est peut-être qu'il est bel et bien là. Les conditions météorologiques ont été très favorables à la reproduction du moustique tigre (*Aedes albopictus*), dont les premiers signalements en France remontent à 2003.

Originaire d'Asie, il s'est progressivement implanté dans la région à partir de 2012, en Auvergne dès 2018. Cette année, il est susceptible de sévir dans tout le Puy-de-Dôme et en tout cas de manière avérée dans la totalité de la métropole clermontoise et sur celle d'Issoire. L'insecte colonise plus de 100 nouvelles communes par an en Auvergne-Rhône-Alpes. Seuls



**IDENTIFIER LES GÎTES.** Sensibilisation au jardin partagé de Champratel, avec la Fredon Auvergne-Rhône-Alpes et la direction de la santé publique, le 25 septembre.

l'Allier et la Haute-Loire restent peu impactés, avec des détections ponctuelles.

Contrairement au *Culex pipens* autochtone qui sévit la nuit, la femelle du tigre a besoin de plusieurs repas sanguins et peut piquer en silence tout au long de la journée. L'espèce est susceptible de transmettre les virus de la dengue, Zika et du chikungunya dans les régions où ces maladies à déclaration obligatoire sévissent. Fin août, un cas (sans contamination autochtone) a d'ailleurs donné lieu à une opération locale de démoustication sur la commune de Tallende. ■

**Plus.** Sur signalement-moustique.anses.fr/signalement\_albopictus.

## PARASITES

**Végétaux.** Les parasites arrivés d'Asie, d'Amérique du Nord ou d'Europe de l'Est donnent bien du fil à retordre à Olivier Babet, chef du pôle santé Auvergne à la Draff. Il alerte depuis longtemps sur les scolytes, un type d'insecte ravageur arrivé par le Grand Est. Ils déciment les peuplements d'épicéas en Auvergne, où ils font désormais l'objet d'un arrêté de lutte obligatoire. La pyrale du buis, originaire de l'Est asiatique, semble aussi avoir flambé cet été dans le département (sa pullulation en 2016 a décimé 80 % des buis). Et en progression surveillée : le tigre du chêne (punaise réticulée), venue d'Amérique du Nord.